

la liste d'attente territoriale : qu'est ce que c'est ?

C'est un dispositif qui répond à la forte demande des orthophonistes sur le territoire : être soulagé dans la gestion quotidienne du cabinet des tâches de secrétariat chronophage et douloureuses pour certains et mettre fin à la superposition des listes d'attente ingérables pour les cabinets d'un même territoire.

C'est une solution gratuite et qui le restera !

Chaque URPS va pouvoir, si elle le souhaite, proposer ce nouvel outil aux orthophonistes de sa région. C'est votre URPS qui vous préviendra de sa mise en place effective.

Comment ça marche : l'URPS abonne tous les orthophonistes libéraux sur la plateforme. L'orthophoniste valide ou pas son inscription auprès de l'URPS en envoyant un justificatif d'activité.

Ce nouveau dispositif est entièrement gratuit pour ses utilisateurs : les patients et les orthophonistes. Il est financé par les URPS.

Il s'agit d'une plateforme internet qui :

- permet aux patients d'effectuer une demande unique de rdv auprès des orthophonistes de son secteur à partir d'un questionnaire (nom, âge, domaine, adresse, mail, téléphone, etc.). Si le patient souhaite consulter un orthophoniste en particulier, il peut le noter. Cette solution respecte le libre choix du praticien.
- Ce site permet pour les orthophonistes de recevoir s'ils le souhaitent, les demandes des patients de leur secteur et/ou de consulter la liste d'attente de leur territoire (périmètre déterminé par leur URPS).
- Ce dispositif n'empêche en rien pour les orthophonistes abonnés de recevoir des demandes directes des patients

Cette liste d'attente commune est issue des 20 propositions de la FNO pour améliorer l'accès aux soins en orthophonie et diminuer le surmenage chez les orthophonistes. En effet, c'est un outil de gestion pour diminuer le temps administratif.

Les URPS et la FNO ont travaillé et contractualisé avec la plateforme inzee.care, une solution développée par Idelyo, société française basée à Paris et créée PAR et pour des professionnels de santé, une solution militante.

Pluriprofessionnelle, l'application est utilisée par des infirmiers, sage-femmes, kinésithérapeutes, médecins, assistantes sociales et orthophonistes.

Toutes les données personnelles sont hébergées sur des serveurs en France, certifiés HDS (Hébergement Données de Santé).